...et précise les propositions de sa Compagnie.

La Compagnie Thomson créerait une usine centrale à proximité de Saint-Quentin, en vue d'alimenter cette ville en éclairage et force motrice. De cette usine partirait un branchement sur Caudry. Le courant alternatif serait reçu ici et transformé sur place.

Ce projet comporte donc une usine de transformation à Caudry.

A la fin de la réunion, une commission de douze membres a été formée en vue d'étudier les divers projets présentés.

SOLESMES

LE CONCOURS AGRICOLE DE DIMANCHE

Voici la liste des principaux prix, décernés à la suite du concours, organisé dimanche par le Comice agricole :

Tenue des fermes. — Grande culture. — 1er prix ex-æquo : M. Jules Richez à Solesmes et M. Henri Longrand, à Briastre. — Moyenne culture : 1er, M. François Bantegnies, à St-Python.

Récompenses exceptionnelles : Prix (objet d'art), M. Adolphe Régnier, directeur de la Caisse régionale du Crédit agricole du Cambrésis. — M. Jacques Gombault, directeur de la Société coopérative agricole du Cambrésis. — M. Victor Dangréaux, à Solesmes, père de 12 enfants, la plupart en bas âge, et dont les aînés sont tous placés comme domestique de ferme.

Gros animaux reproducteurs. — 1re catégorie. — Animaux déjà récompensés dans les concours. — Espèce chevaline. — 1er prix M. Longrand, à Beaurain ; 2e, M. Longrand à Beaurain.

2e catégorie. — Animaux n'ayant jamais été récompensés. — Espèce chevaline. — 1re section. — Etalons de trait de 4 ans et au dessus. — 1er prix, M. Narcisse Douay ; 2e, M. de Guillebon, à Boistrancourt ; 3e, id.

2e section. — Etalons de 3 ans avec deux dents de remplacement. — 1er prix, M. Narcisse Douay, à Solesmes ; 2e, M. J.-B. Aubin, à Fontaine-au-Tertre ; 3e, M. Longrand-Dreux à Beaurain ; 4e, M. Charles Vallez, à Viesly.

4e section. — Juments. — 1er prix, M. Longrand, de Beaurain ; 2e, id ; 3e, M. Bisiaux, à Vertigneul ; 4e, M. Longrand, à Beaurain.

5e section. — Pouliches de 18 mois à 3 ans, sans dents de remplacement. — 1er prix, M. Longrand, de Beaurain ; 2e, M. de Guillebon, à Boistrancourt ; 3e, M. Longrand, de Beaurain ; 4e, M. Fernand Cardon, de Saint-Python.

Pouliches de 2 à 3 ans avec dents. — Prix spécial, M. Dincir, de Bléconrt.

6e section. — Groupe de 4 juments au moins n'ayant pas concouru isolément. — 1er prix, M. Longrand, de Beaurain ; 2e, M. Gabet-Lebrun, d'Inchy ; 3e, M. Richard-Moulin, à Ovillers.

Espèce bovine. — Primes spéciales pour la race bleue. — Taureaux sans dents, avec prime de 100 francs. — Mme veuve Caille, à Béthencourt.

Taureaux avec dents, prime de 100 francs. — M. Nestor Taiane, à Ovillers.

Prix de bandes, prime de 100 francs. — M. Fernand Cardon, de Saint-Python.

Animaux déjà récompensés dans les grands concours. — 1re catégorie ; 1er prix, M. A. Dumont, à Cattenières ; 2e, M. Fernand Cardon, à Saint-Python ; 3e, M. Gabet-Lebrun, à Inchy. — 2e catégorie. Animaux n'ayant jamais été récompensés. — 1re section, jeunes taureaux sans dent de remplacement de race française ; 1er prix, M. Gabet, à Inchy ; 2e, M. Jules Dumont, à Cattenières ; 3e, M. Lefebvre à Neuvilly.

2e section. — Taureaux à quatre dents, de races françaises. — 1er prix, M. Emile Dumont, à Cattenières ; 2e, M. Jules Dumont, à Cattenières.

3e section. — Taureaux sans dents, de races étrangères (hollandaise ou flam.). — 1er prix, Mme veuve Caille, de Béthencourt ; 2e, M. Edouard Lalou à Solesmes ; 3e, M. Claut-Lanciaux, à Saint-Hilaire ; 4e M. Narcisse Douay, à Solesmes ; 2e, M. Edouard Lalou, à Solesmes ; 3e, M. Fernand Cardon, à Saint-Python.

4e section. — Taureaux à quatre dents, de races étrangères. — 1er prix, M. Malaquin, à Capelle ; 2e, M. Victor Danjou, à Montay ; 3e, M. Narcisse Douay, à Solesmes ; 4e, M. Jules Bantegnie, à Saint-Python.

5e section. — Vaches de races françaises. — 1er prix, M. Gabet-Lebrun, à Inchy ; 2e, id. ; 3e, id. ; 4e, M. Lefebvre-Seigneux, à Neuvilly.

6e section. — Vaches de races étrangères. — 1er prix, Mme veuve Lefebvre, à Montay ; 2e, M. Nestor Taiane, à Ovillers ; 3e, M. Fernand Cardon, à Saint-Python ; 4e, M. Bantegnies Jules, à Saint-Python ; 5e, M. Seny-Leriche, de Neuvilly ; 6e, M. Lefebvre, à Saint-Python ;

7e section. — Groupe de moins de quatre génisses de même race, n'ayant pas plus de quatre dents. — 1er prix, M. Gabet-Lebrun, à Inchy ; 2e, M. Douay Narcisse, à Solesmes ; 3e, M. Fernand Cardon, à Saint-Python ; 4e, M. Jules Dumont, à Cattenières ;

8e section. — Groupe d'au moins quatre vaches de races françaises ou étrangères. — 1er prix, M. Fernand Cardon, à Saint-Python ; 2e, Mme veuve Lefebvre, à Montay,

CHRONIQUE SPORTIVE

LE CONCOURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES INDUSTRIELS

Les Poids Lourds arriveront aujourd'hui à Lille. — L'itinéraire dans notre région. — Les réceptions. — L'exposition du Palais-Rameau.

C'est aujourd'hui mardi dans l'après-midi, que doivent arriver les véhicules industriels automobiles, prenant part à l'important concours organisé par l'Automobile-Club de France, avec l'appui et le patronage du Ministre de la guerre.

Le passage de cette importante caravane va faire sensation dans notre région où l'on s'intéresse tant à cette question des transports automobiles appelés à rendre les plus grands services à l'industrie et au commerce.

Les véhicules industriels venant d'Amiens, où ils ont fait étape lundi, arriveront à Lille par la porte de Béthune et suivront l'itinéraire suivant pour se rendre d'abord à Roubaix-Tourcoing : Porte de Béthune, rue de Loos, rue d'Esquermes, rue Léon-Gambetta, place de la République, boulevard de la Liberté, rue Nationale, Grande-Place, rue Faidherbe, rue des Ponts-de-Comines, rue de Roubaix, porte de Roubaix, rue du Faubourg-de-Roubaix, Mons-en-Barœul, Croix, Roubaix (traversée : rue de Lille, rue Neuve, Grand'Place, rue de la Gare, rue de l'Alma, rue Saint-Vincent de Paul, rue d'Alsace et boulevard de la République) ; puis Tourcoing (traversée ; boulevard Gambetta, place Thiers, rue Carnot, place Charles-Roussel, Grande-Place, rue de Lille, rue de Paris, gare des Francs), route de Lille, Mouvaux, Marcq-en-Barœul, La Madeleine et retour à Lille (traversée : porte de Gand, rue de Gand, place Saint-Martin, rue des Chats-Bossus, rue Grande-Chaussée, rue du Marché-au-Fromage, Grande-Place, rue Nationale, boulevard de la Liberté, rue de Bourgogne, Palais-Rameau.

Les véhicules seront garés au Palais-Rameau, où ils seront exposés publiquement demain mercredi toute la journée (entrée 25 centimes au profit des pauvres).

Ce soir, à 8 h. et demie, aura lieu, au Cercle du Commerce, 5, rue Jean-Roisin, à Lille, la réception offerte par l'Automobile-Club du Nord.

LES COURSES DE DOUAI

Dimanche avait lieu à Douai, la deuxième réunion organisée par la Société des Courses de cette Ville. En voici les résultats :

Prix du Conseil général du Nord, au trot monté ou attelé, 4.000 mètres. — Rendement de distance. 11 inscrits, 9 partants. — 1er, Ben-Rhoda, à M. Dehus ; 2e, Dun-sur-Meuse, à M. Maassen ; 3e, Cominois, à M. David.

Prix d'Eté. — Steeple-chase militaire, 3.000 mètres. — 21 inscrits, 8 partants. — 1er, Ether, à M. Loos, capitaine au 2e hussards ; 2e, Fleurette III, à M. Lecroart, lieutenant au 14e dragons.

Prix régional de la Société des Steeple-chases de France. — Courses de haies, 2.800 mètres. — 13 inscrits, 5 partants. — 1er, Callista, à M. A. Cobleatz ; 2e, Iroquois II, à M. A. Veil Picard.

Prix du pesage. — Steeple-chase militaire. — 3.500 mètres. — 21 inscrits, 5 partants. — 1er, Royal II, à M. Chauveau, capitaine au 21e dragons ; 2e, Ibérie, à M. Godchaux, capitaine à l'Ecole d'application d'artillerie.

Prix de la Ville de Douai. — Steeple-chase. — Gentlemen et jockeys. — 4.000 mètres. — 14 inscrits, 5 partants. — 1er, Mantoue, à M. G. Brunet ; 2e, Kœnig II, à M. Dufour.

Prix de la Barce-Gayant. — Au trot attelé. — A réclamer. — Handicap international. — 1er, Bagatelle, à M. Perrot ; 2e, Brelan, à M. Variest. — Vintimille, à M. Moral, arrivé premier au poteau, est disqualifié pour avoir terminé la course au pas.

Demandez

Les Histoires du 43e de ligne ?

ELLES PARAISSENT *EN BROCHURE*

et sont vendues

PARTOUT !!!

PRIX : 0.50 — 0.65 franco

S'adresser 1, rue des Sept-Agaches (Grand Place) Lille et dans toutes les librairies.

TRIBUNAUX

Cour d'Assises du Nord

Audience du lundi 3 juin 1907
Présidence de M. de Montino — Ministère publ. : M. Testart, avocat général

VOL ET COMPLICITÉ A ROUBAIX ET A TOURCOING

Dans la nuit du 22 au 23 février dernier à Roubaix, Paul Lemay, 29 ans, débardeur à Roubaix, passant rue des Longues-Haies remarquait que les persiennes des fenêtres de la maison Dillies étaient entrouvertes. Il enduisit de savon un carreau de vitre le brisa, et pénétra dans la maison. Il prit divers objets qu'il alla porter dans son ancienne demeure.

Il avait remarqué dans la vérandah un coffre-fort qu'en raison de son poids il ne pouvait emporter seul ; il alla chercher son frère, Henri, 20 ans, manœuvre de maçon à Roubaix, et Louis Roussel, 20 ans, journalier à Tourcoing et Ernest Schauvliège, 26 ans, habitant Roubaix. Tous quatre firent culbuter le coffre-fort sur deux solides bâtons dont ils s'étaient munis et ils le déposèrent sur une brouette qu'ils avaient apportée. Ils sortirent par la porte de la maison après avoir pris le soin de couper les fils des sonneries électriques.

Le coffre-fort fut transporté à 500 mètres dans une maison inhabitée contiguë au cabaret Verquelée. Paul Lemay à l'aide d'un burin, recouvert d'un chiffon pour étouffer le bruit des coups de marteau parvint à enlever le dessus du coffre-fort, fit une entaille dans la tôle et exerçant une pesée avec une pince, fit une ouverture assez grande pour prendre une somme de 4 à 500 francs, deux titres au porteur de la ville de Paris, un camée avec diamants et une bague avec brillants. Le coffre-fort contenait de la craie placée entre les plaques intérieures et l'enveloppe métallique extérieure, et cette craie recouvrit en s'échappant les vêtements des quatre inculpés.

Arrêtés peu de temps après, Paul Lemay d'abord, puis Roussel et Schauvliège passèrent des aveux. Henri Lemay qui dès le lendemain du vol avait déménagé et fut arrêté à Rethel pour port d'arme prohibée nie au contraire sa participation à cette soustraction. Les co-inculpés le disculpent il est vrai, mais il est certain que ce vol (l'emploi des bâtons pour transporter le coffre-fort le démontre), a été commis par 4 personnes. La présence d'Henri Lemay, le matin du vol, chez Verquelée avec Roussel, Schauvliège et son frère Paul, ses vêtements saupoudrés de craie comme ceux de ces derniers, son départ furtif et l'alibi qu'il a cherché à se créer démontrent qu'il était le quatrième malfaiteur.

Paul Lemay a encouru 8 condamnations dont 5 pour vols. Henri Lemay à condamnations dont 2 pour vols. Schauvliège 2 condamnations dont 2 pour vols et Roussel 8 condamnations dont 3 pour vols.

Paul Lemay et Roussel sont passibles de la relégation.

Les accusés se sont défendus avec vivacité contestant les dépositions des témoins et les renseignements très défavorables fournis sur eux.

L'avocat-général a prononcé un réquisitoire très sévère réclamant une peine exemplaire.

Les accusés étaient défendus : Paul Lemay par Me Diligent, de Roubaix ; Schauwliège, par Me Théry ; Roussel, par Me Propbette ; Henri Lemay, par Gheerbrandt.

22 questions sont posées au Jury.

Après 45 minutes de délibération, le Jury rapporte un verdict affirmatif et n'accordant les circonstances atténuantes qu'à Henri Lemay.

En conséquence, la Cour prononce les condamnations suivantes :

Roussel, six ans de travaux forcés, dix ans quinze ans d'interdiction de séjour.

Schanwliège, cinq ans de travaux forcés, dix ans d'interdiction.

Rousselle, six ans de travaux forcés, dix ans d'interdiction.

Henri Lemay, cinq ans de réclusion, dix ans d'interdiction.

GRAVES INCIDENTS

A ce moment, Schauwliège s'écrie : « C'est honteux de me condamner aux travaux forcés, pour moi c'est une condamnation à mort, puisque je suis très malade et que je ne pourrai jamais supporter la peine ».

Lemay Henri dit : « Je suis innocent, j'en appelle à la postérité ».

Pendant que la Cour est rentrée pour délibérer, Schauwliège interpelle les jurés, et dit : « Canailles, vous n'avez pas eu pitié d'un homme malade, etc... M. l'avocat-général est obligé de lui imposer silence.

Roussel, au moment où on prononce sa condamnation, jette sa chaussure à la tête de la Cour, traite les magistrats de canailles, voleurs, voyous, etc... Il faut six gendarmes pour le maintenir.

Schanwliège ajoute : « Quand j'ai dit que je n'étais pas anarchiste, c'était pour mieux reculer et mieux me venger de vous autres, tas de bourgeois, tas de voleurs ».

S'adressant au public qui se trouve dans la salle, Lemay et Roussel crient : « Amis, tâchez de nous venger de la sale société ».

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'HAZEBROUCK

Lidwine Costers, sans domicile, 4 mois de prison pour usurpation de nom.

Irma Hove, journalière à Hondschoote, 8 mois de prison pour vol (confusion avec une peine de 4 mois prononcée à la même audience, pour un même délit).

Elodie Debacker, journalière à Uxem, 8 mois de prison pour vol (confusion avec une peine de 4 mois prononcée à la même audience, pour un même délit).

Jules Brotonne, vannier à Douai, 2 mois de prison pour vol.

Julienne Wibaut, à Douai, 10 jours avec sursis pour vol.

Marie Smette, ménagère à Lille, 20 jours avec sursis pour abus de confiance.

Maria Guilmain, ménagère à Renescure, 10 jours avec sursis, pour coups, blessures et outrages aux agents.

Abel Vanstaevel, tisserand à Bailleul, 16 fr. pour coups et blessures.

Constantin Florquin, tisserand à Bailleul, 3 mois et 5 francs d'amende pour coups et blessures, violation de domicile et ivresse manifeste (confusion avec une peine de 1 mois prononcée à la même audience pour coups et blessures).

Victor Florquin, tisserand à Bailleul, 2 m. et 5 fr. d'amende pour coups et blessures, violation de domicile et ivresse manifeste.

Firmin Duhamel, journalier à Lynde, 15 jours et 5 fr. pour violation de domicile et ivresse manifeste.

Henri Six, journalier à Steenvoorde, 2 mois pour destruction de clôture, et 5 fr. pour ivresse manifeste.

Julien Nevejan, ouvrier jardinier à Bailleul, 6 jours pour outrages à agents et 5 francs pour ivresse manifeste.

Honoré Pérel, journalier à Haverskerque, 15 francs pour destruction d'œufs de faisans.

Louis Depaepe, journalier à Wallon-Cappel, 50 francs pour chasse en temps prohibé.

Emile Hugue, tisserand à Estaires, 16 francs pour destruction d'œufs de faisans.

Wexteen Victor, tisserand à Estaires, 16 fr. pour destruction d'œufs de faisans.

Séraphin Gambier, de Blaringhem, 50 fr. pour colportage de gibier en temps prohibé.

Henri Cordier, ferblantier, 15 jours pour vagabondage.

François Lamarre, journalier, 1 mois, pour vagabondage.

CHRONIQUE AGRICOLE

LE CHOIX D'UNE BETTERAVE FOURRAGÈRE

A la date du 12 avril, nous recevions la lettre suivante :

Monsieur L. Censier,

Je suis embarrassé pour choisir une semence de betteraves pour mes vaches. On m'offre, de différentes maisons, des roses de distillerie, des fourragères à collet vert ou rose et des Eckendorf.

Je penche pour cette dernière, dont les rendements sont énormes, me dit le marchand.

Qu'en pensez-vous ?

Réponse dans la prochaine chronique, s. v. p., car le temps presse.

Vous pensez bien que nous n'en avons rien fait et que nous avons préféré écrire une lettre particulière à notre correspondant.

Dire alors, dans le journal, que nos préférences n'allaient pas du tout aux Eckendorf, mais bien aux deux premières variétés, c'était nous exposer à une volée de bois vert de la part du vendeur évincé, qui n'aurait pas manqué d'écrire au Censier : « Mais vous me causez un préjudice de ci, mais vous me faites tort de ça, et patati, et patata... » toutes les rengaines que vous connaissez comme nous...

Aujourd'hui, que toutes les betteraves sont semées et démariées même, nous nous sentons plus à l'aise pour en parler.

Raisonnons un peu, si vous voulez bien.

Le cultivateur plante des betteraves fourragères, pourquoi ? C'est évidemment pour avoir des nourritures d'hiver à donner à ses bestiaux. Par conséquent, de quoi doit-il se préoccuper avant tout, sinon d'avoir une récolte riche en principes alimentaires ?

Pour cela, il sèmera de préférence la variété qui lui donnera le plus de matières sèches, puisque, à une grande richesse en matières sèches correspond une grande richesse en matières protéiques ou azotées, c'est-à-dire alimentaires.

Or, que sont les Eckendorf ?

Des outres remplies d'eau.

Et pour avoir de l'eau, pas n'est besoin de cultiver, à grands frais, des betteraves.

Jugez-en plutôt par vous-même ! Savez-vous la proportion de matières sèches contenues dans cent kilos d'Eckendorf ?

Dix kilos.

Tandis que la demi-sucrière rose, autrement dite la betterave de distillerie, et la fourragère à collet vert ou rose, en contiennent 14 kilos 25.

Ajoutez à cela qu'elles sont d'une conservation très facile en silo et qu'on en trouve encore, à cette époque de l'année, d'une fraîcheur remarquable.

Les Eckendorf donnent, je le veux bien, des rendements énormes en poids. C'est très flatteur à l'œil, un champ de monstres ventrus, comme il y en avait au Congrès de Waziers. Mais voyez donc quelle disproportion énorme de matières sèches (ou nutritives) entre celles-ci et les roses de distillerie. Il faut un rendement de 100.000 kilos à l'hectare d'Eckendorf pour équivaloir en matières sèches à un rendement de 75.000 kilos en roses de distillerie.

C'est tout au moins de la main d'œuvre inutile. Il faut, en effet, plus de temps pour effectuer le charroi de 100.000 kilos que pour faire celui de 75.000 ; et, dame, de nos jours, où la main d'œuvre coûte cher, ce point mérite considération, sans parler de la surcharge inutile, et parfois dangereuse, que vous imposez à l'estomac de vos bestiaux, si vous voulez leur donner une nourriture suffisante.

Le choix de la variété a donc son importance, vous le voyez, et quand nous aurons dit qu'il en coûte autant pour cultiver une variété inférieure que pour en cultiver une bonne, nous n'aurons fait que répéter ce que tout le monde sait, il est vrai, mais ce que beaucoup semblent ignorer dans la pratique.

Combien de cultivateurs qui sacrifient encore à la routine ou cèdent à la mode, à l'engouement ?

Combien encore qui ne veulent que des jaunes de Vauriac ou des disettes corne de bœuf (des boutoires, comme on dit), parce qu'elles sont peut-être d'un arrachage plus facile, ou bien parce que leur grand-père en mettait, que leur père en a mis et que leur femme veut qu'ils en mettent !

Laissez donc votre grand-père en paix ; lui, mettait des culottes, en portez-vous aussi pour faire comme lui ? Non, n'est-ce pas ? Eh bien, ne l'imitez pas pour vos betteraves et, quoiqu'en dise votre chère moitié, plantez des roses de distillerie ou des fourragères à collet vert, et non des disettes corne de bœuf.

Réponse à E. B. T. — Il est évident que si vous demandez à un éleveur de Faverolles ce qu'il pense de Bourbourg, il vous répondra que les premières sont supérieures aux autres sous tout rapport.

C'est toujours la même histoire : Prenez mon ours, prenez mon ours. Que voulez-vous, la nature humaine est ainsi faite, et vous ne la changerez pas. Libre à vous de choisir des Faverolles ou des Bourbourg ; pour moi, je n'y vois aucun inconvénient ; les deux races sont d'ailleurs très bonnes.

CONSEIL PRATIQUE

Tous les vieux et jeunes Majors, prophètes du temps, nous annoncent que le mois de juin sera très chaud et très orageux. Je vous dirai le 1er juillet ce qu'il en aura été ; mais, voici nos conseils pour la saison :

1° En temps de forte chaleur, ne pas trop boire et, surtout, pas de boisson froide ni alcoolisée.

2° En cas d'orage, éviter de s'abriter au pied des meules et des arbres.

L. CENSIER.

Pour nos Ménagères

MARCHÉS	Beurre			Œufs			Pommes de terre		
	(le kilo)			(le mille) Norm^le / Picardie			(les 100 kilos)		
Paris, 28 mai (pour comparaison)	Normandie 2... 2.80 ; Bretagne 2.30 2.70 ; Touraine 2.34 2... ; Nord et Est 2.10 2.60			extra .94 108 / 100 112 ; gros .84 .88 / 90 .96 ; ord. .66 .72 / .84 .90			Midi nouv. .5... .55.. ; Hollande 11... 15... ; Sauc. r. 10... 12... ; rondes hât. 20... 22...		
Lille, 29 mai	2.30 à 2.90		le kilo	7... à 8...		le cent	11... à 22...		les 100 k.
Aire, 24 mai	2.60 à	2.70	le kilo	2.25 à	....	le quart.	3.50 à	....	les 100 kil.
Armentières, 27 mai	2.80	....	»	2.50	....	le quart.	8...	....	»
Avesnes, le 31 mai	1.30	1.30	le 1/2 k.	2.10	2.30	le quart.	....	....	»
Bailleul, 28 mai	1.30	....	le 1/2 k.	9.60	....	le cent.	....	....	»
Bergues, 27 mai	2.60	2.65	le kilo	2.25	....	le quart.	3.50	....	»
Bourbourg, 28 mai	2.90	2.60		2.19	2.30	»	9...	12...	»
Courtrai, 27 mai	1.24	1.26	le 1/2 k.	2.30		»	8.50	....	»
Cassel, 22 mai	1.15	1.30	»	2...	2.30	»	6...	9.25	»
Cambrai, 1 juin	1.30	1.40	»	2...	2.30	»	8...	9...	»
Cysoing, 30 avril	0.50	....	»	2...	....	»	8...	....	»
Estaires, 30 mai	1.45	....	»	2.45	....	»	7...	11.50	»
Etroeungt, 30 mai	1.25	....	»	1.80	1.90	»			
Fourmies, 4 mai	1.20	1.30	»	2...	2.10	»			
Haubourdin, 31 mai	1.15	1.35	»	2.50	....	»	....	....	»
Hazebrouck, 27 mai	1.30	1.35	»	2.30	2.40	»	....	....	»
Hirson, 30 mai	1.30	1.40	»	1.90	2...	»			
Landrecies, 16 mai	1.30	....	»	2.20	....	»			
Lannoy, 1 juin	1.40	....	le 1/2 k.	1.25	....	le 1/2 q.			
Le Cateau, 1er juin	1.30	1.30	le 1/2 k.	2.30	....	le quart.			
Merville, 22 mai	1.40	....	»	2.15	....	»	8...	9.25	»
Ors, 28 mai	1.25	1.30	»	2...	....	»			
Seclin, 1 juin	1.30	1.35	»	2.60	....	»	0.15	....	le kilog.
Solesmes, 1er juin	1.50	....	»	2.10	....	»	....	....	les 100 kil.
Somain, 30 mai	1.40	1.50	»	1.30	1.40	le 1/2 q.			
Valenciennes, 1 juin	1.60	....	»	2.30	....	le quart	....	....	le kilog.
Wasquehal, 24 mai	1.65	....	»	1.20	....	le 1/2 q.			
La Bassée, 30 mai	1.40 à	1.60	le 1/2 k.	2.50	2.70	le quart	10...		les 100 kil.

LIBRAIRIE de la CROIX DU NORD
(Succursale de la Maison de la Bonne Presse de Paris)
1, rue des Sept-Agaches (Grand-Place)
LILLE

Panégyrique de Jeanne d'Arc
prononcé à la cathédrale d'Orléans, par M. l'abbé Poulin.
L'exemplaire broché 1 fr. ; franco 1 fr. 25.

Editions de luxe
La Brisure, Pierre l'Ermite.
Dans la Tourmente, E. Daudet.
Au Temps de l'Empereur, E. Daudet.
Soldats de l'Eglise, G. de Grandmaison.
Histoire admirable de Jeanne d'Arc, Ch. Debout.
Le Christ de la Légende dorée, abbé Broussolle.
Chaque volume broché, 5 fr. port en sus.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Dame Louise SAMYN

veuve en 1res noces de M. André Bourgeois et en 2es noces de M. Nicolas Evrard

décédée à Roubaix le 1er juin 1907, dans sa 82e année, administrée des sacrements, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à la **Messe de Convoi** qui sera célébrée **mardi 4 juin, à 9 heures** ; aux Vigiles qui seront chantées le même jour à 6 heures) et aux **Convoi et Service solennels** qui auront lieu le **mercredi 5 juin**, à neuf heures et demie, en **l'église Notre-Dame**, sa paroisse.

L'assemblée à la maison mortuaire, 21, rue Drouot.

PORT DE DUNKERQUE

SUR RADE à 3 heures

Pensacola via Brême, v. ang. E. O. Saltmarch, 2319, phosphate.
B.Ayres, v. ang. Rosarian, 1860, dm.
Greenock, v. ang. Strathblanc, 2829, lège.
Colastine, 3m. norv. Casma, 591, quebracho.

ENTRÉES du 2 juin

Londres, v. ang. Elaina, 207, dm.
Leith, vap. ang. Astrologer, 566, dm.
Requejada, goel. Annette-Marie, 91, minerai.

du 3 juin

Requejada, v. Armorique, 170, minerai.
Hull, v. ang. Polo, 288, dm.
Granville, 3mg. Mathilde, 257, lest.
Requejada, br. Aimée, 195, minerai.
Passage, goel. Marie-Laure, 117, minerai.
Anvers, v. dan. Morso, 414, dm.

SORTIES du 2 juin

Newcastle, v. suéd. Mary-Sohden, 283, lège.

NOUVELLES MARITIMES

ARRIVAGES : VENANT DE :
Copenhague, 28 mai, st. d. Sorgen Jensen-Dqu
St-Thomas, 28, st. all. Constantia Hambourg
Queenstown, 31, 3m. Waga Adélaïde ; aurait dû recevoir des ordres pour Dkue).
Swansea, 8 juin, 3mg. Emilia La Pallice

DÉPARTS : ALLANT A :
Bahia-Blanca, 28 st. ang. Bertholey S-Vincent
Santos, 31 mai, st. ang. Canning Havre
Punta-Arenas, 20, st. Istrar Liverpool
Nagasaki, 28, st. all. Gneisenau Brême
Chlugwentae, 1 juin, st. A.-Duperré Shanghai

PASSAGES. — Suez, 31 mai, st. Amiral-Nielly allant de Saigon à Dunkerque.
Lizard, 4m. Persévérance, all. du Chili à Anvers, en lieu et place de Dunkerque.
Madère, 28, st. ang. Rosarian, all. de B.Ayres à Dunkerque.

MARCHÉS

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé [illegible] ... 68.50 ... [illegible]
ALCOOLS. — 3/6 fin disp. [illegible]

BERGUES, 3 juin 1907.

Malgré le calme des autres places, les blés étaient encore fermes ici, vu la rareté des offres. Cours 30,25 à 30,75 les 120 kilos nets. La culture se plaint des pluies froides que nous avons depuis huit jours faisant grand tort à toutes les céréales. Seigles et lins sont couchés.

Cours grains exotiques et engrais commercialement.

Maïs suivant provenances 17,50 à 18,50 ; avoines Pétersbourg 20,75. — Orges Afriques 17 fr. Le tout à Dunkerque.

Nitrates 25,50. — Sulfate automne 31,25 ; printemps 31,50.

Merville, 29 mai.

Avoine	85	»	19...	à 20...
Paille de froment	les 1000 kilos		40...	.....
Paille d'avoine	»	»	26...	.....
Froment Vieux	les 80 kilos		.....	.....
Froment Nouveau	»	»	20.50	.....
Haricots Lingots	les 85 kilos		32...	32.50
Haricots Gros-Pieds	»	»	.....	.....
Pois Verts	»	»	25...	26...

Valenciennes, 31 mai.

Blé roux	88 kilos	17.00 à	18...
Sucre blanc en morceau		58...	59...
Sucre roux		22.50	[illegible]
Sons	100 kilos	14.50	15...
Seigle	100 kilos	16.50	16.75
Orges		17.50	18...
Escourgeons, l'hectolitre		18...	18.50
Tourteaux de lin, 1er choix		20...	20.50
— de colza bonne qual.		12.75	16.75
— de colza		11.50	11.75
— de ricin		8.25	.....
Engrais sang et viande		18.50	.....
Sulfates d'ammoniaque		31.50	31.75
Nitrate		26.75	27.25

Taxe du pain

Le kilog de pain blanc, 1re qual. 0.33
Le kilog de pain bis 0.28

Fourrages, les 500 kilogs

	1re qual.	2e qual.
Foin	75...	.....
Trèfle	70...	.....
Luzerne	75...	.....
Paille de blé	50...	.....

Marché aux bestiaux

Espèces	Amenés	Extra	1re qual.	2e qual.	3e qual.
Bœufs		.40	1.00	0.90	0.75
Vaches		.60	0.85	0.80	0.70
Taureaux		.45	0.75	0.80	0.60
Veaux		.15	1.40	1.30	1.20
Moutons		...	1.20	....	....

LAON, 29 mai.

Blé blanc 25 .. à 25 40. — Blé roux .... à .... — Seigles 19 .. à 19 25 — Avoines noires 20 20 à 20 50 — Avoines blanches 19 50 à 19 75 — Son .. à .... — Farine supérieure 32 50 à 33 . — Son trois cases ... à ... — Vesces d'hiver ... — Sarrazin ... à ... — Orges 19 .. à 21 .. — Escourgeons 19 .. à 21 .. — Remoulages ... à ... — Féveroles ... à ... — Maïs ... à ...

Tous ces prix s'entendent départ Champagne.

Graine de lin ... franco. — Tourteaux de lin suivant qualité, de ... à ... franco.

ARRAS, du 1er juin.

GRAINS (l'hect.)			FARINES (100 kil.)		
Blé bl. n.	18.50	19.50	1re qual.	34.50	.....
Blé v.	.....	.....	Son	15.50	.....
Blé r. n.	18...	19.25	GRAINES (l'hect.)		
Blé r. v.	.....	.....			
Seigle	.....	.....	Œil. n.	.....	.....
Escourg.	.....	.....	Colza n.	.....	.....
Orge	.....	.....	Lin n.	.....	.....
Avoine	9.25	10...	Cameline	.....	.....

HUILES

Œillettes	124...
Colza étranger	.....
Lin Plata	67...

TOURTEAUX

Œillettes	15.75
Cameline	14.50
Lin	19.25
Pavot	13.50

Vocations Sacerdotales
d'enfants pauvres soutenues par l'Œuvre des timbres-poste oblitérés.
Souvenirs religieux donnés en échange.
Demandez renseignements à Mr. l'abbé P.-M. Barral, à Gelle (Terr. de Belfort).

A MEDITER
« **Le public se demande parfois pourquoi Médecins et Pharmaciens sortent et souvent indemnes des épidémies ?**
« **C'est parce qu'ils ne boivent comme apéritif que du BANYULS-TRILLES.** »
(Extrait du « PETIT PRATICIEN »
organe de Défense des Intérêts professionnels médicaux et pharmaceutiques)
DANS TOUS LES CAFÉS ET LES BONS ESTAMINETS
Exigez l'étiquette sur la bouteille

Nous recommandons le **Vieux Vin de Quinquina au Malaga de la Pharmacie Centrale de Lille**, 26, rue Esquermoise, qui a la spécialité des vins médicinaux de toute la région et pour lesquels elle n'emploie que des vins très purs et d'origine : l'importance de la vente en dit assez.

BOURSE DE LILLE

DU 3 JUIN 1907

Dernière jouissance	CHARBONNAGES	Cours précéd.	Cours du jour
2 janv. 07	Aniche	1000	1000
01 déc. 06	Anzin	1519	[illegible]
2 janv. 07	Anzin	5905	5905
7 mai 06	Béthune 1/50		
15 nov. 06	Bully-Grenay	4380	4300
15 nov. 06	— — 1/50	98 25	98
1er déc. 06	Blanzy	1120	
16 févr. 07	Bruay (20e)	851	
1 juillet 05	Campagnac	188	
1 mars 07	Carvin (cinquième)	340	340
1 mars 07	Carvin (entière)	1680	
Origine	La Clarence	274	
31 mars 07	Courrières	2700	2690
Origine	Crespin (tit. verts)	86 50	85
31 déc. 06	Douchy	079	
[illegible]	Douvres (10e)	307	308
[illegible]	Douvres (act. ent.)		
1 oct. 06	Drocourt 1900	4400	
1 oct. 06	Drocourt (10e)		
31 déc. 06	Escarpelle	1005	1009
6 janv. 03	Ferfay	1025	
Origine	Ferques	59	
Coup. 1 att.	Flines-lez-Raches	79	
31 mars 07	Lens (entier p.)	781	790
31 mars 07	Lens (1/10)	78	
1 mai 07	Liévin	4051	
2 mai 07	Liévin (80e)	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Ligny-lez-Aire	605	[illegible]
Origine	— — (250 fr. p.)	[illegible]	
[illegible]	Marles 30 0/0	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Marles 70 0/0	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Marles 1/20e	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Meurchin (10e)	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Meurchin (act. ent.)	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Ostricourt	[illegible]	[illegible]
1 juillet 06	Thivencelles	[illegible]	[illegible]
15 nov. 06	Vicoigne (act.)	4165	[illegible]
	— 10e	415	415
	BANQUES (actions)		
	Crédit du Nord	615	[illegible]
	Verley-Decroix	1005	[illegible]
	Devilder et Cie	1280	[illegible]
	VALEURS DIVERSES		
	Gaz de Wazemmes	615	[illegible]
	Rousseau	[illegible]	[illegible]
	St-Sauveur-Arras	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	[illegible]	[illegible]	[illegible]
	Fergan-St-Amand	[illegible]	[illegible]
	Senelle	620	[illegible]

Coupons détachés

15 mai. — Ciments et chaux hydrauliques du Nord (act. lib.), c. n° 1, brut 10 fr., net nom. 8.60, port. 9.40. — Ciments et chaux hydrauliques du Nord (act. non lib.), brut [illegible], net nom. [illegible]. — Béthune (Bully-Grenay), n° 60, brut [illegible], net nom. 76.80, port. 71.57 ; Béthune (Bully-Grenay), le cinquantième c. n° 85, brut 1.50, net nom. 1.38, port. 1.43.

1er juin. — Société Lorraine Industrielle, coup. n° 21, brut 85, net nom. 33.[illegible], port. nom. 33.30.

Coupons annoncés

3 juin. — La Desvroise (ciments) coupon n° 5 brut 9.68, net nom. 13.90, port. 14.26.
10 juin. — Marles 70 0/0 (parts c. n° 7) brut 100, net nom. 96, port. 95.29 ; Marles 30 0/0 (30e) c. n° 2, brut 5 fr., net port. 4.26.
13 juin. — Marles 30 0/0, c. n° 5, brut 125.66 net nom. 123, port. 107.50.
20 juin. — A détacher à la cote du 19 mai, Aniche, net 30 fr.

BANQUE DU NORD ET DES FLANDRES
A. & L. PALLIEZ, Aîné & Cie
LILLE { *102, rue Nationale, 102* / *39, rue Faidherbe, 39*
AMIENS. — *5, Rue des Trois-Cailloux.*
CAMBRAI. — *5, rue de la Porte-Robert*
DOUAI. — *25, place du Barlet.*
ORDRES DE BOURSE
CHARBONNAGES AU TARIF OFFICIEL
RENSEIGNEMENTS GRATUITS
PAIEMENT SANS FRAIS DE TOUS COUPONS
même 15 jours avant leur échéance
Location de Coffres-Forts
GARDE DE TITRES
Organe hebdomadaire : *Echo des Charbonnages*
Abonnements : Nord et limitrophes, 3 fr. par an ; Autres départements, 4 fr. ; étranger, 6 fr.

BOURSE DE LONDRES

3 mai 1907	Cours précéd.	ouvert.
Consolidés	84 13/16	84 11/16
Extérieure	93 1/2	93 1/2
Turc (série D)	93 1/8	93 1/8
Banque ottomane	18 1/4	18 1/4
Rio Tinto	90 ./.	90 ./.
Consolid. Goldfiel	5 25/32	5 25/32
East Rand	4 1/16	4 1/16
Rand mines	6 ./.	6 ./.
Chartered	1 5/16	1 5/16
Robinson Gold	5 3/8	5 3/8

Cours des Marchés à terme du 3 juin 1907

Laines Peignées — ROUBAIX-TOURCOING (D'après la moyenne des prix pratiqués à la Corbeille) — ANVERS Type B

MOIS	Cote précéd^te	Cote 11 h. 1/2 Roubaix	Cote 4 h. 1/2 Tourc.	Clôture Acheteurs	Clôture Vendeurs	Suint Précéd.	Suint Ce jour	Suint Acheteurs	Suint Vendeurs	Anvers précéd^te	Anvers au jour
Juin	5 67 1/2	5 67 1/2	—	—	—	188	—	—	—	6 075	6 075
Juillet	5 65	5 65	—	—	—	188	—	—	—	6 00	6 00
Août	5 00	5 90	—	—	—	188	—	—	—	5 95	5 95
Septembre	5 95	5 95	—	—	—	190	—	—	—	5 875	5 875
Octobre	5 92 1/2	5 92 1/2	5 91 1/2	—	—	190	—	—	—	5 85	5 85
Novembre	5 85	5 85	—	—	—	190	—	—	—	5 775	5 775
Décembre	5 82 1/2	5 82 1/2	—	—	—	190	—	—	—	5 75	5 75
Janvier	5 75	5 75	—	—	—	188	—	—	—	5 70	5 70
Février	5 72 1/2	5 72 1/2	—	—	—	—	—	—	—	5 650	5 650
Mars	5 67 1/2	5 67 1/2	—	—	—	—	—	—	—	5 60	5 60
Avril	5 67 1/2	5 67 1/2	—	—	—	—	—	—	—	5 575	5 575
Mai	5 67 1/2	5 67 1/2	—	—	—	—	—	—	—	5 55	5 55
Ventes			5.000 k.							30.000 k.	
Tendance										CALME	

Laines Brutes, Cotons, Cafés, — LE HAVRE — NEW-YORK — LIVERPOOL COTONS

Mérinos Préc.	Mérinos au jour	Croisés Préc.	Croisés au jour	Cotons Préc.	Cotons au jour	Cafés Préc.	Cafés au jour	New-York Cafés Préc.	New-York Cafés Hier	MOIS	Liverpool précéd^te	Liverpool au jour
193	192	248	248	80 1/8	80 1/8	35 70	35 70	5 40	5 45	Courant	6 85	6 90
193	193	248	249	81	80 3/4	35 75	35 75	5 30	5 30	Juin-Juill.	6 74	6 78
194	194	248	248	81 1/4	80 5/8	35 50	35 50	5 25	5 25	Juill.-Août	6 73	6 75
194 50	194 50	246	248	81 1/8	80 1/2	35 50	35 50	5 25	5 25	Août-Sept.	6 68	6 66
195	195	245	245	80 5/8	80	35 50	35 50	5 15	5 20	Sept.-Octo.	6 57	6 56
194 50	194 50	245	244	79 3/4	79 1/8	35 50	35 50	5 25	5 30	Octo.-Nov.	6 49	6 49
196 50	193 50	240	240	79	78 3/4	35 50	35 50	5 20	5 30	Nov.-Déc.	6 44	6 44
186 50	189 50	235	235	78 3/4	78 1/4	35 50	35 50	5 20	5 30	Déc.-Janv.	6 44	6 43
187	187	234	234	78 3/4	78 1/8	35 70	35 75	5 30	5 35	Janv.-Fév.	6 43	6 40
186	185	230	230	78 5/8	77 3/4	35 75	35 75	5 30	5 40	Fév.-Mars	6 44	6 41
185	185	230	230	78 1/2	77 3/4	35 75	35 75	5 30	5 40	Mars-Avril	6 45	6 42
—	185	—	—	78 1/2	77 3/4	35 75	35 75	—	5 40	Avril-Mai	6 46	6 43
35 b.		600 b.		2.000 b.		11.000 s.		13.000 s.		Ventes	13 000 b.	
CALME		CALME		CALME		CALME		SOUTENUE		Tendance	term. sout.	

Communiqué par la Maison Lebecq et Charlet, de Tourcoing

DERNIERS TÉLÉGRAMMES

Anvers. — Décembre 5.75 vendeurs.

New-York. — Cotons. — Recettes probables 5.000 b.

MOIS	Précéd^t	1re Avis	2e Avis	3e Avis
Mai	11.41	11.52	11.47	.....
Juillet	11.52	11.62	.....	.....
Octobre	11.70	11.86	.....	.....
Décembre	11.82	11.96	11.87	.....
Tendance		sout.	Sout.	

Roubaix-Tourcoing. — Laines. — Affaires traitées à la corbeille :

Mai. — 5.000 k. à 5.62 1/2 octobre.

Total : 5.000 k.

Le gérant : Ch. VERIN.

Imp. « Croix du Nord », 15, r. d'Angleterre, Lille